

part, cette simple question suppose : 1° que Besançon était métropole ecclésiastique du temps de saint Sigismond; 2° que Nyon était évêché; 3° que cet évêché relevait de Besançon ; 4° qu'Audas était évêque de Nyon ; 5° que Belley était allobroge. Or, de ces cinq suppositions, pas une n'est démontrée; toutes sont, pour le moins, fort douteuses. Mais admettons, si l'on veut, qu'elles soient aussi certaines qu'elles le sont peu. Pourquoi le suffragant de Besançon ne se serait-il pas retiré dans une ville allobroge? Quand un évêque est chassé de son siège, où se réfugie-t-il ? Pour l'ordinaire, n'est-ce pas à l'étranger? C'est si bien la règle que, s'il est des faits contraires, on doit les regarder comme des exceptions.

4° Après avoir donné à entendre qu'Audax ne s'est pas retiré à Belley, M. Debombourg demande si l'on ne peut pas dire sans trop de témérité que c'est à Billiat et que la ressemblance des noms a fait prendre Belley pour Billiat. — L'opinion qui fait siéger Audax à Belley est la seule admise, la seule connue ; jusqu'ici elle n'a pas eu de contradicteurs ; elle peut citer en sa faveur une foule de savants, entre autres Guichenon, Chifflet, Dunod, Hugues du Temps, Claude Robert; elle s'appuie même sur des catalogues qui remontent vers l'an 1000. Elle paraît donc assez bien fondée. Pour la révoquer en doute *sans trop de témérité*, il faut lui opposer des raisons de valeur à peu près égale ; or, qu'allègue M. Debombourg? *la ressemblance des noms qui aura fait prendre Belley pour Billiat*. De bonne foi, est-ce là une raison suffisante? A ce taux, quel fait, dans l'histoire, restera à l'abri du doute?